La Commission européenne annoncera sa Stratégie PME le 10 mars

Publié le 18 février 2020

La stratégie pour les PME sera présentée par la Commission en même temps que la stratégie industrielle et le plan d'action sur la mise en œuvre du marché intérieur. L'objectif : lutter contre les obstacles dans le Marché intérieur et les lourdeurs administratives.

Parmi les mesures prévues : la création du poste de « *représentant des PME* », la révision de la définition de PME, la création d'une alliance des PME dans l'intelligence artificielle, la révision de la directive sur les retards de paiement.

>> Consulter les Nouvelles de Bruxelles